

AFFICHAGE DE COURS
(article 10 convention collective des chargés de cours)

Unité académique d'embauche : Faculté de droit
 Numéro de l'unité académique d'embauche : DROIT – C0200U
 Nom du directeur : Jean-François Gaudreault-Desbiens Numéro de téléphone : 514-343-2429

Pour chacune des sections, cochez la case appropriée / * Un formulaire distinct par catégorie d'emploi doit être utilisé.

- | | | |
|---|---|---|
| Affichage | Trimestre | Catégorie d'emploi |
| <input checked="" type="checkbox"/> Affichage 10.05 | <input checked="" type="checkbox"/> Automne | <input checked="" type="checkbox"/> Chargé de cours |
| <input type="checkbox"/> Affichage 10.13 | <input type="checkbox"/> Hiver | <input type="checkbox"/> Chargé de clinique |
| | <input type="checkbox"/> Été | <input type="checkbox"/> Chargé de formation pratique |
| | | <input type="checkbox"/> Superviseur de stage |
- Année :** 2019-2020

Sigle	Section	Titre du cours	Exigences de qualification	Nombre d'heures	Horaire prévu				
					Jour	de	À	Date début	Date fin
DRT6307	A	Autres procédures non contentieuses	Être membre de l'Ordre des notaires du Québec ou détenir le titre de « notaire honoraire » et avoir une expérience professionnelle récente, régulière ou significative d'au moins 5 ans dans le champ de droit qui correspond au contenu du cours à attribuer OU EXCEPTIONNELLEMENT détenir une licence ou un baccalauréat en droit et avoir développé une expertise reconnue dans le champ du droit qui correspond au contenu à attribuer.	15	Mardi	13:00	16:00	27 août 2019	28 octobre 2019
DRT6313	A	Publicité des droits		45	Jeudi	13:00	16:00	29 août 2019	19 décembre 2019
DRT6314	A	Financement et sûretés		45	Mercredi	13:00	16:00	28 août 2019	12 décembre 2019
DRT6316	A	Modalités et démembrements de la propriété		45	Mercredi	09:00	12:00	28 août 2019	17 décembre 2019
DRT6319	A	Zonage agricole		15	Mardi	09:00	12:00	1 octobre 2019	19 novembre 2019
DRT6322	A	Expropriation et environnement		15	Mardi	13:00	16:00	1 octobre 2019	10 décembre 2019

Selon la clause 10.13b de la convention collective des chargés de cours, à chaque trimestre, la direction de l'unité académique est tenue de déterminer 3 dates concernant les affichages tardifs. Voici les dates retenues :

Date : 3-4 juillet 2019

Date : 24-25 juillet 2019

Date : 14-15 août 2019

TOUT CANDIDAT DOIT POSER SA CANDIDATURE SUR LE FORMULAIRE [SPECC*](#) ET LE REMETTRE À LA DIRECTION DE SON UNITÉ * (https://droit.umontreal.ca/fileadmin/droit/documents/PDF/Offres_emploi/F_Candidature_SPECC_R_2018.pdf)

Date limite pour déposer sa candidature : 15 juin 2019

L'Université de Montréal souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les personnes handicapées et les Autochtones à poser leur candidature. Nous vous saurions gré de nous faire part de tout handicap qui nécessiterait un aménagement technique et physique adapté à votre situation lors du processus de sélection. Soyez assuré que nous traiterons cette information avec confidentialité.